

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 juillet, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Guénaëlle BORD, David LE BORGNE, Paul LAURENT et Alain TROADEC, absents excusés. Le secrétaire est Ludovic MÉAR

RENTREE SCOLAIRE 2015

La rentrée aura lieu le mardi 1er septembre, 140 élèves seront répartis sur 5 classes.

PS1 (13), PS2 (16) & MS (12) soit 41 enfants avec Karine (+ 2 ATSEM, Angélique & Sophie)

GS (19) & CP (7) soit 26 élèves avec Aurélien (+ 1 ATSEM, Adeline)

CP (11) & CE1 (15) soit 26 enfants avec Aurélie

CE2 (16) & CM1 (7) soit 23 enfants avec Virginie

CM1 (8) & CM2 (16) soit 24 enfants avec Sandrine

A la rentrée, un courrier sera adressé aux parents pour informer de la mise en œuvre d'une charte de bonne conduite.

Les contrats CAE sont renouvelés.

Les personnes titulaires du BAFA et disponibles les vendredis après-midi sont les bienvenues pour aider aux activités des TAP.

ESPACE INTERGENERATIONNEL

Suite aux réunions du 16 avril et du 6 juillet, Mikael TOULLEC (chargé de projets Bâtiments à la FIA) et Benoit CHAPELARD (Correspondant SAFI), nous ont adressé un 2^{ème} rapport pour progresser dans la réflexion sur l'extension de l'école. Un dossier est donné à chaque conseiller et transmis par mail. Après étude par chacun, les conseillers en discuteront au prochain conseil de septembre.

QUALITE DE L'EAU EN 2014

Exposition du rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2014. Ce service est géré par le Syndicat des Eaux de Pont-an-Ilis dont le siège est à la Mairie de PLOUGOURVEST. Il a la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. La Société des Eaux de l'Ouest de SAINT-POL-DE-LEON a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et la permanence du service. La population desservie est de 8 594 habitants, l'eau est distribuée à 3591 abonnés. Le conseil approuve le rapport.

TARIF ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL 2016

La commune a passé un contrat avec la société des Eaux de l'Ouest pour l'entretien de l'assainissement semi-collectif (Kernevez, Bourg, atelier communal, salle polyvalente, école et terrain des sports). En contre partie, les usagers paient une taxe d'assainissement reversée à la commune et calculée sur les consommations d'eau. Le conseil municipal propose de fixer la redevance au m3 consommé à 1,50 euros et de porter la redevance fixe à 35 euros pour l'année 2016.

REVISION DES LOYERS

Au premier trimestre 2015, l'indice de référence des loyers augmente de 0,15 % sur un an. Le conseil municipal décide de suivre l'indice de référence. Les loyers à compter du 1^{er} septembre seront de 265,15 euros pour le presbytère et 372,78 euros pour l'appartement au dessus du musée.

TERRAIN LOTISSEMENT DE LA GARENNE

Un propriétaire propose son terrain non constructible à la commune. La mairie ne souhaite pas acquérir ce terrain. Il va être proposé aux habitants, une annonce va être mise dans le bulletin communal.

ARRÊTÉ DE CIRCULATION

Suite à l'arrêté préfectoral limitant l'accès à la BAN à 50 km/h, la commune de SAINT-SERVAIS décide de prolonger la limitation à 50 km/h sur la route de Mescouez par un arrêté. Accord du conseil municipal à l'unanimité.

ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique du 15 juin au 15 juillet 2015 inclus pour une demande d'autorisation d'exploiter des installations classées pour la protection de l'environnement du Dépôt d'essence de l'aéronautique navale (DEAN) de Landivisiau. La commission propose de donner son accord à l'enquête. Le conseil municipal suit la commission.

RESTAURATION TOILES, PEINTURES ET TABLEAUX A L'OSSUAIRE ET AU MUSEE

Les travaux de restauration à l'ossuaire sont terminés, et en cours pour les autres tableaux. Mme JABLONSKY fera l'inventaire la 1ère semaine du mois d'août.

ETUDE DE DEVIS

Le conseil donne son accord à Monsieur le Maire

- pour l'achat d'une débroussailleuse, on peut bénéficier d'une aide de 40% du Syndicat du Bassin de l'Elorn, l'entreprise retenue est Landi Motoculture
- pour l'achat de guirlandes lumineuses auprès de CEF de BREST
- Pour la mise en place d'un escalier à l'école par la société Menuiserie des Abers du FOLGOET
- Pour l'élagage, après étude de trois devis, l'entreprise Cadiou de SAINT-DERRIEN est retenue.

Le conseil souhaite réfléchir sur les travaux du plafond de la salle Ty Léon.

COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Un point sur les commissions communales et intercommunales est fait depuis le dernier conseil.

QUESTIONS DIVERSES.

- La commune a reçu le prix du « cheval de verre » pour l'année 2014
- L'appartement au dessus du Musée est disponible à compter du mois de septembre 2015
- Rassemblement citoyen le 3 octobre prochain à BODILIS pour les communes riveraines de la base menacées dans leurs existences par la mise en place d'un nouveau plan d'exposition au bruit.
- Les prochains conseils auront lieu le 24 septembre, le 15 octobre, le 12 novembre et le 17 décembre 2015